



Centre des approvisionnements- bureau d'Ottawa
Services du matériel et des acquisitions
200 rue Kent, Poste 9W079
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

FP802-150209

Le 10 août 2016

Sujet: Invitation à Soumissionner à une Demande de Proposition: FP802-150209

Titre: Services d'entretien général pour le Collège de la Garde Côtière Canadienne

Addenda: No. 02

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée et précédemment publiés sur le site électronique d'appels d'offres du gouvernement du Canada (SEAOG), AchatsetVentes.gc.ca, Addenda No.02 est publié ici-bas.

Pêches et Océans Canada

Date de clôture : Mercredi le 17 août 2016

Heure de fermeture des soumissions : 14 h (HAE)

Numéro de l'appel d'offres : FP802-150209

QUESTIONS DE SOUMISSIONNAIRES et RÉPONSES DE MPO

1. Question d'un soumissionnaire:

Est-ce que le MPO peut confirmer que l'évaluation des coûts et la base de la sélection est basée sur les critères à la page 37 plutôt que le prix le plus bas, comme mentionné à la page 10 dans la section 4.2.1?

Réponse 01 du MPO:

L'évaluation des coûts et la base de la sélection est basée sur les critères à la page 37 et la section 4.2.1 à la page 10, que nous avons maintenant révisé.

S'il vous plait, supprimer la section 4.2.1 à la page 10 et le remplacer par ce qui suit:

4.2.1 Méthode de sélection – Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix
Guide des CCUA (A0027T) (2012-07-16)

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :



- a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
 - b. satisfaire à tous les critères obligatoires; et
 - c. obtenir le nombre minimal de 70 points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte 100 points.
2. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences « a) ou b) ou c) » seront déclarées non recevables.
 3. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 70 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 30% (inscrire le pourcentage pour le prix) sera accordée au prix.
 4. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 70 %.
 5. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 30%.
 6. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
 7. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Le tableau ci-dessous est un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 70/30 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 100, et le prix évalué le plus bas est de 1,950,000.00 \$

| Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%) | | | | |
|--|--------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| | | Soumissionnaire 1 | Soumissionnaire 2 | Soumissionnaire 3 |
| Note technique globale | | 85/100 | 70/100 | 95/100 |
| Prix évalué de la soumission | | 1,950,000.00 \$ | 2,550,000.00 \$ | 2,235,000.00 \$ |
| Calculs | Note pour le mérite technique | $85/100 \times 70 = 59.5$ | $70/100 \times 70 = 49.0$ | $95/100 \times 70 = 66.50$ |
| | Note pour le prix | $1950000/1950000 \times 30 = 30.0$ | $1950000/2550000 \times 30 = 22.94$ | $1950000/2235000 \times 30 = 26.17$ |
| Note combinée | | 89.5 | 71.94 | 92.67 |
| Évaluation globale | | 2^{ème} | 3^{ème} | 1^{er} |



Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Salutations,

Lynda Coulombe

Agent principal des contrats

Téléphone: (613) 993-2839

Courriel: Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca